



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

REPRESENTATION PERMANENTE
DE MADAGASCAR
AUPRES DE L'UNESCO

Communiqué de presse

Conférence générale

Élections : carton plein pour Madagascar

Paris, le 13 novembre 2015 – Objectif atteint ! A l'issue des élections aux comités, commissions et autres organes subsidiaires de l'UNESCO qui ont eu lieu dans le cadre de la 38^e session de la Conférence générale, Madagascar a été élu hier, jeudi 12 novembre, aux trois comités et conseils intergouvernementaux pour lesquels il s'était porté candidat.

Il s'agit du Conseil international de coordination du Programme "Man and the Biosphere" (CIC-MAB), du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) et du Conseil du Bureau international d'éducation (BIE) dont le mandat de Madagascar couvrira la période 2015-2019.

Lancé au début des années 1970, le Programme MAB est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations entre l'homme et la nature au niveau mondial.

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS), quant à lui, a été mis en place en 1978 afin de développer le rôle et la valeur du sport et promouvoir son inclusion dans les politiques publiques.

Enfin, le Bureau international d'éducation (BIE) est, depuis 1929, la première organisation intergouvernementale dans le domaine de l'éducation, rattachée à l'UNESCO en 1969. Reconnu comme le Centre mondial d'excellence en matière de curriculum, il propose un soutien technique et des solutions innovantes aux ministères de l'Éducation et aux gouvernements pour la mise en place d'une éducation équitable et de qualité pour tous, dans le cadre du nouvel Agenda 2030 pour le développement durable. Le BIE a son siège à Genève (Suisse).

Ces candidatures ont été soumises, au nom du Gouvernement malgache, par la Représentation permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO, en consultation avec la Commission nationale malgache pour l'UNESCO et les ministères concernés, et sous l'autorité du Ministère des Affaires étrangères.

L'élection de Madagascar à ces trois comités et conseils intergouvernementaux confirme ainsi les bonnes relations qu'entretient la Grande Île avec les autres pays membres de l'UNESCO. En effet, Madagascar est arrivé en tête pour chacun de ces scrutins.

* * *

40 rue du Général Foy, 75008 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 42 93 34 77 – Fax : +33 (0)1 45 22 22 89
Courriel : jmu@madagascar-unesco.com
Site Internet : www.madagascar-unesco.com

Le détail des résultats des élections est disponible ici (en anglais) :

http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/GBS/38GC/pdf/38_CResults_Subsiary_Organs_Elections_12nov15.pdf

La Représentation Permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO (REPERMAD UNESCO) est une interface entre l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et la Commission Nationale malgache pour l'UNESCO (ComNat) basée à Antananarivo. Sa mission est de veiller à faire bénéficier la ComNat de toute l'expertise, des programmes et des analyses de l'UNESCO dans ses différents domaines de compétence.

Lancées en 2004, **les Journées de Madagascar à l'UNESCO (JMU)** ont pour but de faire découvrir au grand public toute la richesse culturelle de Madagascar. Durant quelques jours, la culture malgache est ainsi mise à l'honneur dans la prestigieuse Maison de la Paix et de la Diversité culturelle qu'est l'UNESCO (195 pays membres). **Seul événement culturel de cette envergure organisé régulièrement à l'étranger, les JMU constituent aujourd'hui une véritable vitrine de Madagascar au niveau international.**

--

Site Internet : www.madagascar-unesco.com

Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter (@Mada_UNESCO) !